

L'Industrie française face aux plans, par JOHN H. MAC ARTHUR et BRUCE R. SCOTT. Un vol., 544 pages — LES ÉDITIONS D'ORGANISATION, Paris, 1970

R. Jouandet-Bernadat

Volume 47, numéro 2, juillet–septembre 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003936ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003936ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jouandet-Bernadat, R. (1971). Compte rendu de [*L'Industrie française face aux plans*, par JOHN H. MAC ARTHUR et BRUCE R. SCOTT. Un vol., 544 pages — LES ÉDITIONS D'ORGANISATION, Paris, 1970]. *L'Actualité économique*, 47(2), 367–368. <https://doi.org/10.7202/1003936ar>

On étudie ensuite la politique anti-trust et la politique en matière de brevets, les encouragements aux échanges extérieurs, l'impact des achats fédéraux sur l'activité industrielle, les effets sur l'industrie, de la promotion de la recherche et du développement, ainsi que la protection du consommateur et de l'usager. Le document conclut en examinant les politiques de lutte contre les nuisances industrielles et les programmes d'aide aux petites entreprises.

Mentionnons également que, comme bien d'autres ouvrages littéraires, on y dénote l'absence d'un index mais ce qui est plus grave, l'omission de la bibliographie. Nous sommes d'avis cependant que l'ouvrage peut servir comme source utile de références.

Jean-Guy Latulippe

L'Industrie française face aux plans, par JOHN H. MAC ARTHUR et BRUCE R. SCOTT. Un vol., 544 pages. — LES ÉDITIONS D'ORGANISATION, Paris, 1970.

Le but de cet ouvrage est d'analyser les relations entre la planification française et la gestion des sociétés privées. Il ne s'agit pas d'étudier l'efficacité du système de planification en tant que tel mais plutôt l'influence de ce système sur les stratégies des firmes ainsi que les modalités selon lesquelles la planification des firmes peut affecter le processus national de planification.

La conclusion dominante est que l'influence du plan français est moins grande qu'on ne le pense généralement. Le plan a peu d'influence directe sur les stratégies des entreprises. Il a eu peu d'influence sur les mesures et programmes sélectifs utilisés par l'État en vue de contrôler des industries ou des firmes individuelles. L'influence la plus sensible apparaît à travers les mesures générales et les programmes macro-économiques utilisés par l'État pour « forger l'environnement économique ». Tout ceci trouve sans doute son explication dans le fait qu'il y a une certaine dissociation entre la planification et l'action gouvernementale et administrative. Le processus général de planification n'a joué qu'un rôle limité dans le réseau des relations entre les chefs d'entreprises et l'État qui aurait, selon les auteurs, exercé une influence déterminante sur les mises au point des stratégies des firmes.

Cette argumentation est fort bien documentée et apporte des éléments neufs qui seront précieux à tout analyste de la planification française. Quant à l'essentiel toutefois, il ne nous semble pas qu'il y ait dans les affirmations des auteurs de quoi surprendre un observateur un peu assidu des méthodes françaises de planification. Celui-ci aura pleinement conscience des faits suivants :

- 1) Le plan n'est pas une liste de directives auxquelles doivent se soumettre entreprises, particuliers, administrations. Il est plutôt la conséquence de la mise en commun des initiatives de ces divers agents. « Faire un plan compte plus que d'avoir un plan » écrit Pierre Massé.
- 2) Le rôle du Commissariat du plan n'est pas de se substituer aux autres administrations mais plutôt de collaborer avec elles. Ceci est en particulier vrai en ce qui concerne les relations entre le Commissariat du plan et le

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

ministère de l'Économie et des Finances. Celui-ci demeure responsable de l'économie « décisionnellement à court terme » (P. Massé) alors que les fonctions du Commissariat du plan se situent dans le cadre de la prévision et dans la perspective du moyen terme.

- 3) Le rôle essentiel du plan est de constituer une vaste étude de marché à l'échelle nationale qui permet de mieux éclairer l'avenir et ainsi de permettre la prise de décisions plus rationnelles.

En dépit de leurs réserves, les auteurs ne concluent pas à l'inutilité des plans dans les pays d'Europe : « Avoir recours en ce moment au processus plus lent du laissez-faire serait pour ces pays un moyen sûr de perdre le contrôle de leur développement économique et leur indépendance politique, résultat qui, à long terme, ne semble souhaitable ni pour l'Europe, ni pour l'Amérique ». Par contre, « les planificateurs nationaux ne peuvent pas et ne devront pas essayer de s'occuper de plans pour tous les secteurs et tous les niveaux. Ils peuvent prendre des mesures pour vérifier qu'une planification efficace se développe dans tous les secteurs et qu'elle s'effectue au niveau le plus adapté ».

Cette double conclusion ne présente sans doute pas de l'intérêt uniquement pour les pays d'Europe...

R. Jouandet-Bernadat

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Analyse des liquidités et théorie du portefeuille, par EMIL-M. CLAASSEN. Un vol., 4½ po. x 7, broché, 180 pages. Collection « SUP ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1970.

Cet ouvrage porte sur la controverse qui oppose les partisans de la quantité de monnaie à ceux de la liquidité de la monnaie quant à l'influence de celle-ci sur l'économie. Il constitue un apport assez intéressant à la théorie monétaire. Une importante bibliographie accompagne chacun des chapitres.

Money in Britain 1959-1969, par DAVID R. CROOME et HARRY G. JOHNSON (éditeurs). Un vol., 5¼ po. x 8, broché, 304 pages. — OXFORD UNIVERSITY PRESS, Londres, 1970.

Le lecteur trouvera, dans ce livre, les communications présentées lors d'un colloque tenu en octobre 1969 à l'occasion du 10ème anniversaire de la publication du Rapport Radcliffe. Ce colloque réunissait les spécialistes du secteur monétaire en Grande-Bretagne, qui exercent leur spécialité dans les universités, les banques et les divers ministères gouvernementaux. Une bibliographie élaborée d'articles portant sur le système financier au Royaume-Uni publiés entre 1958 et 1969 accompagne cet ouvrage.